

PRIX ALBERT LONDRES

Association reconnue d'utilité publique



Le 73^e Prix Albert Londres du grand reportage de presse écrite et le 27^e Prix Albert Londres de l'audiovisuel seront remis le 14 mai 2011. Toute la presse francophone est invitée à concourir. Seules les qualités d'écriture et d'enquête sont appréciées. Chacun des Prix est doté de 3.000 €.

APPEL A CANDIDATURES 2011

Communiqué

Paris, le 16 février 2011

Les conditions générales de participation

- Les candidats doivent remplir un bulletin de candidature (disponible sur www.prixalbertlondres.fr).
- Les candidats doivent être francophones et avoir 40 ans au plus ; pour le prix audiovisuel, cette règle ne s'applique qu'au rédacteur de l'équipe. Les candidats peuvent se présenter autant de fois qu'ils le désirent, dans la limite de leurs 40 ans.
- Les journalistes peuvent se présenter à titre individuel. Il n'est pas nécessaire d'être recommandé par un journal, un diffuseur ou une société de production. Néanmoins, les entreprises de presse, les éditeurs, les diffuseurs ou les sociétés de productions peuvent soumettre des candidats répondant aux critères du présent règlement.
- La carte de presse n'est pas obligatoire pour concourir aux prix.
- Les dossiers de candidatures doivent être adressés **AVANT LE 31 MARS 2011 DERNIER DELAI** à :
Prix Albert Londres / Scam, 5, avenue Vélasquez - 75008 Paris.
- **Pour le Prix de la presse écrite**, les dossiers doivent être adressés en 24 exemplaires, et composés de :
 - une dizaine de reportages maximum, publiés entre le 24 mars 2010 et le 31 mars 2011. Les livres sont admis à concourir à condition qu'il s'agisse de reportages traitant de sujets d'actualité,
 - un sommaire du travail présenté,
 - un curriculum vitae.
- **Pour le Prix audiovisuel**, les dossiers doivent être composés de :
 - 5 DVD du reportage ou du documentaire dans sa version télédiffusée entre le 24 mars 2010 et le 31 mars 2011 (les éventuels plateaux insérés lors de la diffusion doivent également être présentés). S'il existe plusieurs versions du reportage, l'auteur doit signaler, sous peine d'être exclu, le nombre de versions existantes, leur date et chaîne de diffusion.
 - un curriculum vitae de l'auteur du reportage (rédacteur(s) et cameraman).
 - Les reportages concourant au Prix audiovisuel font l'objet d'une présélection effectuée par des membres du jury et des anciens lauréats du prix audiovisuel. Les journalistes des cinq reportages présélectionnés devront faire parvenir 9 DVD supplémentaires du film.

La composition du jury

Josette Alia, Lise Blanchet, Hervé Brusini, Annick Cojean (présidente), Michel Croce-Spinelli, Thierry Desjardins, Jean-Claude Guillebaud, François Hauter, Christian Hoche, Catherine Jentile, Marc Kravetz, Jean-Xavier de Lestrade, Alain Louyot, Jean-Paul Mari, Michel Moutot, Philippe Rochot, Patrick de Saint-Exupéry, Henri de Turenne, Olivier Weber, des lauréats 2009, Sophie Bouillon et Alexandre Dereims et des lauréats 2010, Delphine Saubaber et Jean-Robert Viallet.

Les partenaires de l'édition 2011

Scam*



Voyageurs
DU MONDE



Information > www.prixalbertlondres.org Stéphane Joseph : + 33 (0)1 56 69 58 09 / stephane.joseph@scam.fr